

AU
FIL
DE
L'ORGE

ENSEMBLE POUR PRÉSERVER LA VALLÉE

Viry-Chatillon / Savigny

Espace Duparchy,

retour à un visage naturel

n° 99

JUILLET 2015



SYNDICAT DE L'ORGE

Cher(e)s habitant(e)s de la vallée,

Chaque année, au mois de juillet, vous avez rendez-vous avec le Syndicat de l'Orge. Une fois par an, j'ai en effet souhaité vous informer sur les enjeux de la préservation et de la reconquête de notre belle vallée. Symbole de nature et de biodiversité, l'Orge est fragile, aidez-nous à la protéger !

Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez les actions du Syndicat en matière de réaménagement des berges de l'Orge comme au sein de l'espace naturel Duparchy à Viry-Chatillon. Ces travaux d'envergure donneront un nouveau visage à ce lieu apprécié des promeneurs. De même, vous comprendrez l'importance des études hydrauliques dans la prévention des inondations et l'intérêt de nos actions d'éducation à l'environnement pour les citoyens de demain.

Acteur incontournable de l'Orge, le Syndicat vient de lancer une étude sur les berges privées et souhaite sensibiliser les propriétaires riverains de l'Orge et de ses affluents à l'importance de respecter les berges. Aidez-nous à les entretenir pour lutter contre l'érosion et la pollution de la rivière et maintenir un cadre de vie agréable pour tous !

Je vous engage enfin, en ce début d'été à redécouvrir votre vallée pour de nouvelles balades au fil de l'Orge.

Et si vous souhaitez en apprendre plus sur la faune et la flore de la vallée, rendez-vous à la dernière page de ce magazine...

Bonne lecture et bonnes vacances !

Édito



François Cholley,
Président du Syndicat de l'Orge
Maire de Villemoisson-sur-Orge
Vice-président de la Communauté
d'agglomération du Val d'Orge



Continuité de la Promenade de l'Orge, on avance !

La continuité de la Promenade entre Bruyères-le-Châtel et Athis-Mons est une ambition stratégique pour la vallée de l'Orge. Plusieurs discontinuités dans la promenade font l'objet de nombreuses réunions et réflexions : celle du site de Perray-Vaucluse à Sainte-Geneviève-des-Bois, celle d'Ollainville pour rejoindre le bassin de Trévoix et celle de Morsang-sur-Orge en aval de l'autoroute A6. Tous les acteurs concernés sont bienveillants au regard de ce projet qui nécessite encore études, concertation et explications.

Visite de chantier à Ollainville

Une cinquantaine de personnes a pu visiter le chantier du dévoiement du collecteur d'Ollainville le 16 juin dernier. L'occasion pour le Syndicat de revenir sur ce projet d'envergure qui permettra, grâce à la technique du microtunnelier, d'enterrer le nouveau collecteur d'un diamètre de 800 mm, entre 10 et 13 mètres de profondeur sur 1400 mètres.



Baladez-vous au fil de l'Orge

La Promenade de l'Orge constitue une véritable coulée verte dans le milieu urbanisé du nord de l'Essonne. De nombreux aménagements, passerelles, aires de pique-nique, panneaux de situation et pédagogiques agrémentent le parcours. Au cours de vos promenades, vous pourrez admirer la faune et flore des bords de l'eau mais aussi le château de Lormoy, la basilique de Longpont, la tour de Montlhéry et de nombreux ponts et moulins, héritage du passé.

La Charte du promeneur citoyen, à lire absolument !

Ce guide destiné aux promeneurs, pêcheurs, sportifs ou naturalistes reprend l'intégralité du règlement des espaces naturels des vallées de l'Orge aval et de ses affluents. Il a pour vocation de sensibiliser l'ensemble des usagers à la préservation et au bon usage des espaces naturels afin que tous s'engagent à adopter des comportements éco-citoyens.

Demandez les guides auprès de :
info@syndicatdelorge.fr ou téléchargez-le sur www.syndicatdelorge.fr



Indicateurs Vallée de l'Orge

- **287** hectares de terrain
- **385 000** habitants
- **1** rivière l'Orge et **5** affluents : le Blutin, la Sallemouille, la Bretonnière, la Charmoise et le Mort Ru, soit **91** km de cours d'eau
- **37** communes dont **3** communautés d'agglomération
- **45** km de pistes de promenades
- **104** tonnes de déchets ménagers collectés sur la vallée
- **17** tonnes d'encombrants évacués
- **36** manifestations organisées sur la vallée (cross, tournage d'un court-métrage, concours de pêche...)
- **351** espèces florales recensées
- **82** espèces animales vivent dans la vallée

Éducation à l'environnement L'écocitoyenneté à bonne école !

Les animateurs du Syndicat de l'Orge sensibilisent les élèves des écoles, des collèges et des lycées du territoire à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. De nombreuses animations pédagogiques et ludiques axées sur la découverte de l'environnement et les missions du Syndicat permettent aux enfants de comprendre l'importance de protéger la nature. Grâce à de petites actions au quotidien (les éco-gestes) pour ne pas gaspiller l'eau potable et pour éviter de polluer le milieu naturel, les élèves ont les clés pour agir. À l'aide d'outils pédagogiques comme le cahier « Voyage au pays de l'eau », des bandes dessinées ou les différentes maquettes (de la vallée, du cycle naturel de l'eau, du fonctionnement d'un bassin de retenue, du cycle de l'eau domestique, des sources de pollution), les animateurs peuvent transmettre les notions clés liées à l'eau et au développement durable.



2 types de projets d'animation

- **La classe d'eau** : c'est un projet qui demande un réel partenariat entre les animateurs et les enseignant(e)s puisqu'il s'inscrit dans le programme scolaire à partir du cycle 3. C'est au cours de 9 interventions (une par mois d'octobre à juin) que les élèves abordent un large éventail de thèmes liés à l'eau. En classe ou au bord de l'Orge, les élèves découvrent l'importance de l'eau, l'impact des activités humaines sur le milieu, et les actions du Syndicat sur le territoire.
- **Les ateliers ponctuels** : parmi 11 interventions en classe ou sur le terrain, l'enseignant(e) a un choix varié d'animations sur le thème de l'eau, toujours en adéquation avec les programmes scolaires et les missions du Syndicat. Une classe peut bénéficier de 3 ateliers maximum. Pour la première fois, des ateliers spécifiques ont été réalisés avec des enfants autistes de l'institut médico-éducatif de Morsang-sur-Orge.

 Pour s'inscrire : animation@syndicatdelorge.fr

www.leblogdegoutedo.fr

Les animations continuent grâce au blog !

Chaque animation peut être valorisée sur le **blog de Goutedo**. Les enseignant(e)s transmettent des photographies prises au cours de l'animation mais aussi des articles, des panneaux, des poèmes, des comptes-rendus que les élèves ont réalisés suite à l'animation. C'est un bon moyen de faire le bilan de la séance et de créer un lien avec les parents.



Dans notre élément

Viry-Chatillon / Savigny

Espace Duparchy, retour à un visage naturel

Le Syndicat s'est engagé dans un programme décennal de restauration hydromorphologique de l'Orge et de ses affluents. Il va ainsi assurer le réaménagement des berges et la renaturation du lit mineur de l'Orge dans la traversée de l'espace naturel Duparchy à Viry-Chatillon. Ces travaux d'envergure devraient s'achever à l'automne 2015 et donneront un nouveau visage à ce lieu apprécié des promeneurs.

Chiffres clés

année scolaire 2014 / 2015

- **2279** élèves sensibilisés
- **19** classes réparties dans **7** communes du territoire ont bénéficié d'une classe d'eau
- **515** diplômes d'éco-citoyens distribués
- **108** ateliers ponctuels dans les écoles et collèges de **20** communes de la vallée
- **1** nouvel animateur recruté en contrat d'avenir pour répondre à plus de demandes d'ateliers

Le projet de renaturation de l'espace naturel Duparchy est au cœur des objectifs du Syndicat. Il vise en effet à **améliorer la qualité écologique du cours d'eau, à valoriser le milieu naturel associé à la rivière et à mieux accueillir le public dans les espaces naturels.** Le réaménagement des berges et la renaturation du lit de l'Orge permettront à une faune et une flore, jusqu'alors peu présentes sur le site, de se développer dans des conditions favorables.

« L'objectif de ces travaux est de permettre à la rivière de retrouver son fonctionnement naturel, de stimuler la biodiversité et de créer de nouveaux milieux, explique Emmanuel Pranal, responsable du service paysage du Syndicat de l'Orge. Pour cela, nous allons procéder à de nombreux aménagements : réaliser des berges en pentes douces avec plus de variété végétale, créer des méandres et jouer sur le gabarit de la rivière pour augmenter le courant, rendre son fond plus granuleux ce qui favorisera la présence des poissons, etc. Auparavant, la rivière s'apparentait à un canal. Après sa renaturation, on la verra davantage et on l'entendra aussi ! Elle retrouvera sa configuration de rivière. »

(Re)trouver une cohérence d'ensemble

Si l'Orge occupe une grande place au sein du projet Duparchy, elle s'inscrit dans un **contexte paysager tout aussi important.** Le Syndicat ne se contente pas d'une intervention technique focalisée sur la rivière. Il doit intégrer toutes les contraintes agissant sur le lieu (promenade, lycée, quartiers, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite...). « Pour la requalification de la promenade, son nouveau dessin et la définition de ses entrées, nous avons dû prendre en compte ses usages, notamment l'accès au lycée Corot et les connexions aux quartiers environnants. L'ancien pont en pierre, qui faisait frein hydraulique sur la rivière, va laisser place à une nouvelle passerelle plus adaptée. »

Pour optimiser la sécurité du public, l'abattage de peupliers dangereux a aussi été prévu. « Ces coupes auront également pour effet de favoriser la perception de la vallée et de la rivière. Elles seront davantage visibles. En milieu urbain, on a tendance à nier la rivière en raison de sa dangerosité potentielle (inondations). Elle représente pourtant une composante naturelle de ce lieu qu'il faut montrer. La culture du risque que le Syndicat défend passe par une meilleure vision de ce risque. Ces travaux y contribuent. »

Un projet de longue haleine

Négociations foncières, programmation stratégique avec les communes, concertations, conception, instruction, financement... le projet Duparchy est en maturation depuis plusieurs années. « Au total, 5 à 6 ans auront été nécessaires. Nous avons démarré les travaux en janvier 2015. Si tout se passe bien, nous terminerons à l'automne car nous avons des plantations à faire pendant cette saison. Nous pouvons parfois prendre du retard à cause de gros orages. Nous sommes aussi contraints par l'évolution de la rivière. Certaines opérations sont à mener uniquement quand son niveau est bas. »

Pour le Syndicat de l'Orge, Duparchy est un **projet transversal** d'envergure qui fait appel à un grand nombre de compétences internes. En tant que maître d'œuvre, le service paysage est en charge de leur coordination. « Le travail du paysagiste est souvent, parfois même uniquement, jugé sur ce que le public perçoit. Il n'a pas conscience qu'un projet doit concilier un grand nombre de paramètres. Une grande partie de notre travail est invisible ».



« Le fonctionnement naturel de la rivière et les usages humains coexisteront au sein de l'espace naturel Duparchy en toute cohérence »

Emmanuel Pranal

Destruction de 3 clapets sur l'Orge

2 Libre circulation des sédiments, des poissons et d'autres espèces aquatiques.

Renaturation du cours d'eau

1 Création de méandres pour diversifier les vitesses de courants, mise en place de banquettes de terre et de pierres végétalisées dans le lit de la rivière.

Remplacement du pont Corot par une passerelle

3 Suppression du frein hydraulique et diminution en période de crue du niveau d'eau en amont du pont.

Allongement du bras de la Boëlle de Duparchy en amont sur 120 m

4 Création d'un milieu annexe à l'abri du courant en aval favorisant la biodiversité notamment piscicole.

Restauration de la Promenade de l'Orge

5 Réfection des revêtements, rénovation du mobilier, déplacement de la piste vers le coteau pour laisser un espace de respiration à la rivière et diminuer l'impact des crues.

1 270 000 € TTC de travaux, financés à 70 % par l'Agence de l'Eau, la Région, le Département



Le Syndicat de l'Orge mène l'enquête !

La gestion d'un cours d'eau est l'affaire de tous. Acteur incontournable de l'Orge, le Syndicat a lancé une étude sur les berges privées et sensibilise les propriétaires riverains à l'importance d'entretenir les berges.

Si chaque riverain bénéficie d'un droit d'usage de l'eau, il peut par exemple irriguer son terrain dans le respect des équilibres écologiques. Chaque propriétaire a également l'obligation d'entretenir les berges et l'Orge lorsqu'elle traverse ou longe sa propriété. Par leur pouvoir épurateur, les berges jouent un rôle essentiel dans la qualité des cours d'eau. Elles hébergent une diversité faunistique et floristique importante par les niches et abris qu'elles présentent et par le corridor écologique qu'elles créent entre l'amont et l'aval du cours d'eau.

Cette étude a pour objectif de dresser un état des lieux des berges sur l'Orge et ses affluents afin, le cas échéant de délivrer aux propriétaires des parcelles concernées, des conseils d'entretien voire d'aménagement pour lutter contre l'érosion des berges et la pollution du milieu aquatique et maintenir un cadre de vie agréable en protégeant la faune et la flore.

2 questions à Patricia H., riveraine de l'Orge à Viry-Chatillon

Au fil de l'Orge : Que pensez-vous de cette étude ?

Patricia H. : Elle est intéressante. Voilà 23 ans que j'habite sur les bords de l'Orge et je me pose beaucoup de questions sur ce petit cours d'eau. Je trouve dommage que le Syndicat ne soit pas plus en contact avec les riverains. J'espère que nous aurons un retour sur cette enquête.

AFO : Connaissez-vous vos droits et devoirs vis-à-vis de l'Orge ?

PH : Contrairement à certains riverains, je connais mes devoirs. Tout est clair dans l'acte de propriété. Il est stipulé que la propriété du lit du ruisseau nous appartient pour moitié. J'entretiens donc régulièrement l'Orge. Je coupe les arbres. Mon Orge, je l'aime et je la protège ! Il est nécessaire d'entretenir car je remarque que les berges se creusent de plus en plus avec la présence plus forte de ragondins.

Bon à savoir !

Le code de l'environnement attribue la propriété du lit d'une rivière non domaniale aux riverains, c'est-à-dire aux personnes dont la propriété borde le cours d'eau. Si les 2 rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux possède la propriété de la moitié du lit. C'est le cas pour l'Orge et ses affluents.

Mémo pour l'Orge !

Les cours d'eau sont des écosystèmes fragiles qu'il faut respecter et préserver. La faune et la flore aquatiques, ainsi que les rives, doivent être protégées. **Aucun déchet ne doit être jeté sur les berges ou dans la rivière, y compris les déchets verts.** Aucun rejet ou effluent polluant (eaux de lessivage) ne doit s'écouler vers l'Orge. Tout traitement chimique (herbicide, fongicide, insecticide) est à proscrire à proximité du cours d'eau et de ses berges. Il doit être limité et contrôlé pour toutes les surfaces dont les écoulements, par lessivage d'une pluie par exemple, s'orientent vers la rivière.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse : un parc grandeur nature !

Créé pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités, un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel.

Actuellement, il en existe 51 en France dont 4 en région Île-de-France. Ils représentent 18% du territoire francilien et soulignent l'importance des espaces naturels et agricoles aux portes de la métropole.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Né en 1985, proche du territoire du Syndicat, le Parc est passé en 2011 de 21 à 51 communes dont 43 sur les Yvelines et 8 sur l'Essonne. Il représente actuellement **106 000** habitants et **63 321** hectares. C'est un espace ouvert à tous qui regroupe un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables. Proche de Paris, la Haute Vallée de Chevreuse reste une région à dominante rurale et forestière parmi les plus belles mais aussi les plus convoitées d'Île-de-France. C'est pourquoi les différents acteurs et partenaires du Parc (dont le Syndicat de l'Orge) ont fait le pari de préserver ces lieux façonnés par le temps, tout en développant des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement. Le Parc naturel régional est l'émanation de cette volonté.



Une charte qui fixe les choix de développement du territoire du Parc

Sur la base d'un diagnostic territorial approfondi, les communes, communautés de communes et d'agglomération, les départements et la région, adhérents au Parc, ont participé à la rédaction d'une charte qui fixe les grandes orientations du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

- **Préserver la biodiversité** : C'est une des priorités notamment par une meilleure connaissance et suivi du patrimoine naturel ou encore par la restauration des écosystèmes et la protection des milieux, par le maintien des terres agricoles et la valorisation paysagère.
- **Responsable face aux changements climatiques** : À l'échelle du Parc, lutter contre ce phénomène est essentiel. Deux chantiers sont jugés prioritaires : celui de l'amélioration du parc immobilier très énergivore et celui du développement des transports collectifs et des circulations douces.
- **Valoriser le patrimoine culturel** : Il s'agit d'encourager la restauration du Parc.
- **Favoriser le dynamisme économique** : Encourager le développement d'activités artisanales, à l'image de la création de la marque « Parc », permet de se régaler avec des produits locaux.

Le Parc et le Syndicat : des objectifs communs

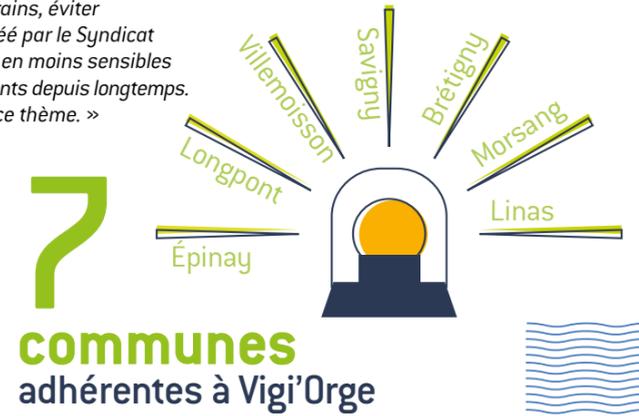
Préservation des zones humides et des cours d'eau, protection et restauration de la biodiversité, lutte contre les inondations, objectifs « Zéro Phyto »... Pour le PNR et le Syndicat, les objectifs sont clairs et les ambitions partagées. Et pour les 3 communes (voir carte) qui adhèrent à nos deux structures, le bénéfice est double en matière de développement et de protection du territoire.



3 communes adhérentes aux PNR et au Syndicat de l'Orge

Une expertise qui coule de source !

Spécialiste de l'exploitation des données de mesure sur la rivière, le service hydraulique réalise de nombreuses études pour les autres services du Syndicat mais également pour les communes. Réjane Georgeault, responsable de ce service, nous en décrit son fonctionnement et ses missions.



L'utilité d'un modèle en temps réel de prévision des crues est en effet un sujet qui anime le quotidien du service hydraulique et notamment celui de Réjane ! Pour appréhender cette thématique, elle multiplie les réunions, plus particulièrement avec d'autres syndicats de rivière. « Aujourd'hui, le problème des débordements doit être envisagé sous un nouvel angle. Auparavant, nous nous demandions comment éviter les débordements. À l'heure actuelle, nous nous questionnons plutôt sur la gestion de crise. Comment alerter les riverains, éviter les catastrophes, etc. ? Le dispositif Vigi'Orge créé par le Syndicat va dans ce sens. Les populations sont de moins en moins sensibles au sujet car nous n'avons pas vécu de débordements depuis longtemps. Nous avons beaucoup de pédagogie à faire sur ce thème. »

Le service hydraulique est en charge de la maintenance, de l'étude et de l'exploitation des données issues des stations de mesure (pluviométrie, niveau, débit, réseau) réparties sur tout le territoire du Syndicat. « Nous travaillons notamment avec la télégestion, explique Réjane Georgeault, responsable du service hydraulique, qui gère la maintenance directe des stations sur site et qui est responsable de la mise à disposition des données en temps réel en interne, par exemple pour l'astreinte. »



Fournir des données fiables à 100% !

Assistée d'une technicienne, Réjane assure la coordination de ce service au sein du Syndicat. Disponibles à l'interne comme à l'externe (pour les communes par exemple), les données collectées doivent être d'une fiabilité totale. « Nous sommes extrêmement vigilants. Tous les équipements de mesure sont recalibrés en permanence pour garantir une qualité d'information constante. Afin d'améliorer nos connaissances sur la rivière, nous réalisons par ailleurs des mesures ponctuelles de débit en rivière, en plus des relevés en continu. Ces données peuvent nous être utiles pour modéliser les inondations. »

Ce travail est complété par des réunions régulières sur les stations de mesure (fonctionnement, problèmes récurrents, propositions d'évolution). Le service hydraulique prend aussi en charge le suivi des études des ouvrages hydrauliques sur le territoire du Syndicat en matière de digues et barrages. « Chaque année, nous rédigeons également un bilan sur l'état de la rivière ainsi que des rapports en cas d'événements exceptionnels sur l'Orge. »

Des compétences utiles au Syndicat comme à l'externe

Reconnu pour son expertise, **le service hydraulique vient en support aux autres services du Syndicat ainsi qu'aux communes qui souhaitent mener des études**. Ces dernières sont réalisées en interne ou par un bureau d'études externe, le suivi technique étant dans ce cas assuré par le service hydraulique. « Pour les études relatives aux eaux usées et pluviales, nous travaillons avec le service assainissement. Par exemple, nous examinons une situation déterminée puis la modélisons avec l'ajout d'un ouvrage ou la déviation d'un réseau. Nous réalisons également de la modélisation en rivière pour le service milieux naturels dans le cadre d'une étude de renaturation ou d'aménagement de berges. Mais nous pouvons aussi être moteur sur d'autres études, comme celles portant sur les méthodes de gestion prévisionnelle des crues. »

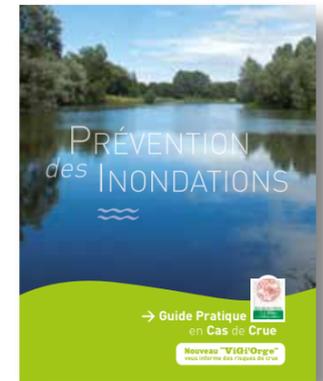
« Le problème des débordements doit être envisagé sous différents angles et notamment celui de la gestion de crise. »



Réjane Georgeault

La gestion du risque crue était également une thématique présente lors des études qui ont précédé le lancement des travaux dans l'espace naturel Duparchy (cf notre dossier p 5 à 7).

En collaboration avec le service paysage du Syndicat, le service hydraulique a ainsi participé à la définition d'un gabarit d'étiage⁽¹⁾ de la rivière qui consistait à rétrécir son lit mineur. Cette modification entraînait une augmentation des niveaux de crue. Des mesures de compensation ont alors été imaginées, comme l'adoucissement des pentes, puis modélisées par le service hydraulique. Là encore, son expertise a été essentielle.



On y travaille !

2 études portées par le service hydraulique

- **Le zonage eaux pluviales sur le territoire du Syndicat** L'étude comporte plusieurs objectifs :
- **La zone de ralentissement dynamique des crues sur la plaine du Carouge**

- améliorer la connaissance sur le ruissellement des eaux pluviales,
- mieux appréhender les apports polluants drainés par les eaux pluviales,
- transmettre aux acteurs du territoire les bonnes pratiques pour la gestion des eaux pluviales. Le zonage est en phase finale. Les communes disposeront de cartographies et d'un outil didactique prochainement.



Cette étude consiste à mesurer les conséquences de l'aménagement de la plaine du Carouge (Brétigny-sur-Orge) en termes de vulnérabilité des communes situées en aval pour le risque crue (fréquente à rare).

[1] L'étiage correspond statistiquement à la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas.

La vallée de l'Orge, une faune et une flore à découvrir

Véritable coulée verte du Nord de l'Essonne, la vallée de l'Orge permet aux promeneurs de découvrir une faune typique des zones humides : oiseaux d'eau, poissons, insectes aquatiques, amphibiens... Elle présente une végétation variée en fonction des milieux.

La Flore

327 espèces recensées, soit environ 22% de la flore d'Île-de-France, dont 62 espèces non locales.

En zone de pleine eau, on trouve fréquemment des plantes à feuilles flottantes comme les nénuphars, les lentilles d'eau... Au bord de l'eau, la végétation (roseaux, iris, jonc, carex) joue un rôle primordial dans la stabilisation des berges et l'épuration des eaux. Sur les berges et prairies humides, il existe une flore riche et colorée : aulne, saule, salicaire. Dans les bois humides, une flore moins spécifique se développe dominée par le saule, l'aulne, le frêne, le peuplier et l'érables.

Le saviez-vous ?

La Renouée d'Asie, introduite au XIX^e siècle est devenue envahissante et provoque de nombreux déséquilibres. Elle empêche la flore sauvage de se développer et appauvrit les milieux naturels. Le Syndicat lutte quotidiennement contre cette invasive. De même, une action est entreprise contre l'Erable Negundo qui se propage dans la vallée.

La Faune

23 espèces de poissons dont 3 espèces vulnérables, comme l'anguille et le brochet, et 2 espèces dominantes, le goujon et le gardon. Une nouvelle espèce, le barbeau fluviatil, est apparue grâce à la reconnexion de l'Orge et de la Seine par la suppression des clapets.

73 espèces d'oiseaux nicheurs, comme la poule d'eau et le canard colvert, les espèces les plus communes des plans d'eau sans oublier la bergeronnette des ruisseaux et la rousserolle verderole, deux espèces rares.

5 espèces d'amphibiens (tritons, grenouilles...).

17 espèces d'insectes aquatiques [éphémères...] dont 4 espèces rares. Elles constituent de bons indicateurs de la qualité du milieu aquatique.

24 espèces de libellules.

21 espèces de grillons, sauterelles et criquets.

33 espèces de papillons.

6 espèces de chauves-souris [chiroptères].



Le saviez-vous ?

La rivière est un milieu vivant en équilibre. Elle est menacée par les animaux et plantes qu'elle ne connaît pas. Ne rejetez pas dans la rivière les animaux achetés dans les commerces qui déséquilibrent l'écosystème de la rivière.

Donnons la priorité à l'entretien écologique

En acceptant la végétation spontanée (mode d'entretien doux), le Syndicat de l'Orge valorise ses 287 ha d'espaces naturels de manière raisonnée et durable. Les bords de piste de la Promenade de l'Orge sont régulièrement fauchés mais les berges et les zones humides font l'objet d'un entretien minimal afin de sauvegarder les habitats pour la faune et la flore. Des élagueurs maintiennent un patrimoine végétal de 40 000 arbres en procédant à une taille ainsi qu'à l'abattage des arbres malades ou dangereux.

